



Bancarisation

Edition novembre 2021

Une fois reconnue réfugiée, les personnes ont vocation à s'intégrer dans le droit commun, à accéder à un emploi stable et un logement durable. Disposer d'un compte bancaire est crucial en ce sens. Cependant, de nombreux réfugiés sont confrontés à des difficultés pour ouvrir un compte en banque en agence bancaire, en particulier en Ile de France. Plusieurs raisons sont mentionnées pour justifier ces refus, souvent liées à une méconnaissance du public réfugiés : ressources jugées insuffisantes, non prise en compte des domiciliations administratives ou des récépissés. En l'absence d'obtention par le demandeur d'une lettre de refus, il ne peut entamer de procédure de droit au compte auprès de la Banque de France qui prévoit que celle-ci enjoigne une agence bancaire d'ouvrir un compte.

Face à ce constat, la Diar a souhaité mettre en place un dispositif visant d'une part à sensibiliser les acteurs bancaires à la spécificité du public réfugié et d'autre part à faciliter la compréhension des dispositifs et démarches à destination des réfugiés.

L'EXPÉRIMENTATION

Des objectifs :

- Rendre effectif le droit au compte pour les personnes réfugiées
- Dans chaque territoire, identifier les acteurs locaux et les ressources mobilisés et mobilisables sur cette thématique
- Mettre à disposition des kits informatifs, des supports de communication et proposer des ateliers de sensibilisation pour les acteurs impliqués

Départements expérimentateurs :

Seine-Maritime, Bouches-du-Rhône, Gironde et Yvelines (mettre une carte qui indique ces quatre territoires)

De nombreux acteurs impliqués :

Niveau national : DG Trésor, Banque de France, DGEF, OFII

Niveau local : les DDETS, DT OFII, associations, personnes réfugiées, banques, Banque de France

Plusieurs étapes :

- Diffusion et traduction **des kits sur l'ouverture d'un compte** auprès des personnes réfugiées
- Diffusion **des kits sur les spécificités** du public réfugié aux agences bancaires
- **Sessions de sensibilisation** auprès des agences bancaires par la Banque de France
- Réalisation d'une **cartographie des acteurs** et des ressources au niveau local
- **Généralisation de l'approche** dans l'ensemble des départements